

Marseille , le

Direction

Affaire suivie par : Pascal Jobert,
Chef de projet sécheresse

Tél: 04 88 22 61 72
pascal.jobert@developpement-durable.gouv.fr

**Le Préfet de la région Provence Alpes
Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Préfet coordinateur de l'ACi Serre-
Ponçon, Sainte-Croix/Castillon, Saint-
Cassien**

à

Membre du comité ressource en eau
Interdépartemental (CREi)

Objet : Invitation au CREi du 5 décembre 2024 – ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE
PJ :

Conformément à l'article 3 de l'arrêté-cadre interdépartemental du 26 juin 2024 relatif à la gestion et à la préservation de la ressource en eau stockée dans les systèmes Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon et Saint Cassien en période de pénurie (ACi), le comité ressource en eau interdépartemental (CREi) se réunit « en fin d'été estival pour dresser le bilan annuel de l'épisode de basses eaux et évaluer le dispositif de gestion ». Ce CREi se déroulera donc en présentiel sous ma présidence le :

Jeudi 5 décembre 2024 avancée à 14 h 30

Dans les Salons d'honneur

de la préfecture

Place Félix Baret

à Marseille

Comptant sur votre présence, je vous propose de trouver ci-joints en annexes, l'ordre du jour de la séance.

Aux fins d'organisation et de sécurité d'accès, seules les personnes déclarées pourront accéder au site. Je vous invite donc à indiquer les noms et prénoms des représentants de votre organisme qui seront présent avant le 29 novembre à l'adresse mail suivante :

consultation-creidurance-verdon-siagne.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet


Christophe MIRMAND

Annexe 1 : Ordre du jour

1. Bilan météorologique et hydrologique de l'année (MétéoFrance, EDF, BRGM, OFB, CED, SCP, SEMM)
2. Simulation de l'ACi sur les années de sécheresse historiques (engagement du précédent) CREi
3. Point d'avancement de la coordination des ACD avec l'ACI
4. Présentation de la notice d'application de l'ACi
5. Territorialisation du Plan eau